

Construire et mettre en oeuvre votre plan de développement des compétences - Distanciel

DURÉE

7h en distanciel

TARIF

Prise en charge par le Fare
Propreté*



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Élaborer et piloter une politique de développement des compétences en intégrant les obligations légales, les leviers internes et externes de formation, la planification budgétaire et la gestion des parcours de formation, afin d'aligner les compétences des collaborateurs sur les besoins et la stratégie de l'entreprise

PROCHAINES SESSIONS

- mardi 17 mars de 9h à 12h30 + mercredi 18 mars de 9h à 12h30
- mardi 14 avril de 9h à 12h30 + mercredi 15 avril de 9h à 12h30
- lundi 8 juin de 13h30 à 17h + mardi 9 juin de 13h30 à 17h
- mardi 7 juillet de 9h à 12h30 + mercredi 8 juillet de 9h à 12h30

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) pour toute question.

LE PROGRAMME

Construire son plan de développement des compétences

Définir les enjeux stratégiques et la finalité d'un plan de développement des compétences

Identifier les obligations légales et conventionnelles liées à la formation

Recenser les besoins en compétences à partir des priorités et de la stratégie de l'entreprise

Mettre en oeuvre, suivre et évaluer son plan de développement des compétences

Utiliser les dispositifs de développement des compétences : CPF, Pro-A, VAE, alternance, plan interne, tutorat

Construire et planifier un plan de développement des compétences en identifiant budgets et acteurs impliqués

Organiser et suivre les parcours de formation : avant, pendant et après et évaluation

PUBLIC

Dirigeants, responsables RH, assistantes RH, assistantes administratives ou toute personne ayant à sa charge la gestion des ressources humaines dans une entreprise de propriété

DURÉE

2 classes virtuelles de 3h30

COMPÉTENCES VISÉES

Mettre en place une politique de développement des compétences cohérente et efficace

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, jeux pédagogiques, études de cas, exercices et travaux de groupe

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Conditions matérielles :

Les participants doivent disposer d'un ordinateur connecté à internet, incluant micro et webcam

* Pour les entreprises à jour de leurs cotisations au Fare Propreté

Programme - version novembre 2025

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Code de formation RH004

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Dirigeants, responsables RH, assistantes RH, assistantes administratives ou toute personne ayant à sa charge la gestion des ressources humaines dans une entreprise de propriété

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Bonne maîtrise de la langue française écrite et orale

VALIDATION :

Modalités d'évaluation : une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation.

Une attestation de stage est remise à chaque participant